



## Acquisition d'actions propres

**Bruxelles (Belgique), 10 mars 2017 – 20:00 (CET) – information réglementée**

En application de l'article 207 de l'Arrêté Royal portant exécution du Code des Sociétés belge, UCB SA annonce ce qui suit:

Dans le cadre de ses obligations de livraison d'actions en vertu des Plans d'Intéressement à Long Terme du Groupe UCB, UCB SA a vendu un total de 1 000 000 d'options sur actions UCB et acheté 880 000 actions UCB, tel que décrit plus en détails-dessous.

Le 6 mars 2017, UCB SA a vendu de gré à gré, en deux tranches de 500 000 options, aux banques contreparties originaires, 1 000 000 d'options sur actions UCB, antérieurement acquises le 22 juin 2015 et le 7 juillet 2015 et dont les dates d'échéance étaient comprises entre le 25 septembre 2017 et le 25 juin 2018.

A la même date, via deux transactions liées à ces ventes d'options, UCB SA a acheté respectivement 326 201 actions et 298 435 actions de gré à gré auprès des mêmes contreparties, à un prix de € 68.8183 par action. Le prix offert le plus élevé sur Euronext Bruxelles le 6 mars 2017 était € 69.17.

En outre, UCB SA a acquis par le biais du carnet d'ordres central du marché réglementé de Euronext Bruxelles :

- Le 1 mars 2017, un total de 40 000 actions à un prix de € 67.9265 par action;
- Le 2 mars 2017, un total de 48 000 actions à un prix de € 69.0832 par action;
- Le 3 mars 2017, un total de 33 000 actions à un prix de € 68.6510 par action;
- Le 6 mars 2017, un total de 22 500 actions à un prix de € 68.8322 par action;
- Le 7 mars 2017, un total de 35 500 actions à un prix de € 68.4463 par action;
- Le 8 mars 2017, un total de 22 000 actions à un prix de € 67.8618 par action;
- Le 9 mars 2017, un total de 26 000 actions à un prix de € 68.6875 par action;
- Le 10 mars 2017, un total de 28 364 actions à un prix de € 69.5282 par action.

En conséquence de ces acquisitions d'actions, UCB SA (en tenant compte des participations de ses filiales) a franchi le seuil de 3% des titres conférant le droit de vote le 6 mars 2017 et une déclaration de transparence a été notifiée aujourd'hui à la FSMA. Les détails relatifs à cette déclaration de transparence seront publiés dans un communiqué de presse séparé.

Au 10 mars 2017, après règlement de ces transactions, UCB SA (en tenant compte des participations de ses filiales) détient 6 528 031 actions UCB , qui représentent 3,36% du nombre total d'actions émises par la société (194 505 658).

Un aperçu mis à jour des participations importantes dans UCB SA est disponible sur le site internet d'UCB SA via le [lien](#) suivant.

#### Investor Relations

Antje Witte,  
Investor Relations, UCB  
T +32 2 559 94 14,  
[antje.witte@ucb.com](mailto:antje.witte@ucb.com)

Isabelle Ghellynck,  
Investor Relations, UCB  
T +32 2 559 95 88,  
[isabelle.ghellynck@ucb.com](mailto:isabelle.ghellynck@ucb.com)

#### À propos d'UCB

UCB ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes

atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant environ 7500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de € 4,2 milliards en 2016. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Rendez-vous sur Twitter : @UCB\_news.